



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 janvier 2024, à Chappelle-Bouëxic

VILLAGES D'AVENIR – 22 COMMUNES LAURÉATES EN ILLE-ET-VILAINE

Annoncé le 15 juin 2023 par la Première ministre, le programme Villages d'avenir vise à accompagner les communes de moins de 3 500 habitants dans la conduite de leurs projets.

Sur proposition du préfet d'Ille-et-Vilaine, à l'issue d'un processus de sélection associant les partenaires du programme (associations d'élus, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le conseil régional Bretagne), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a **sélectionné 22 communes pour la première vague en Ille-et-Vilaine.**

En s'inscrivant en complémentarité des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, Villages d'avenir apportera une aide à l'ingénierie nécessaire à la concrétisation des projets portés par les communes rurales. Les projets retenus pour la première vague ont une dimension structurante et partenariale forte. Tous concourent à la revitalisation des centralités, dans le champ de l'habitat, du commerce ou encore de l'alimentation. Ce programme a vocation à mobiliser autant que nécessaire les nombreuses ressources d'ingénierie disponibles au profit des territoires ruraux.

Avec ce programme, les communes vont bénéficier de l'accompagnement d'une cheffe de projet dédiée au suivi de leurs actions, sur une durée de 12 à 18 mois. Cette cheffe de projet a pris ses fonctions le 2 janvier 2024. Une fois entrées dans le programme, les communes lauréates arrêteront une feuille de route pour la durée de leur accompagnement.

Annexes :

- Annexe 1 – Liste des communes lauréates en Ille-et-Vilaine
- Annexe 2 – Carte des communes lauréates en Ille-et-Vilaine

Service du cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 02 21 86 20 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

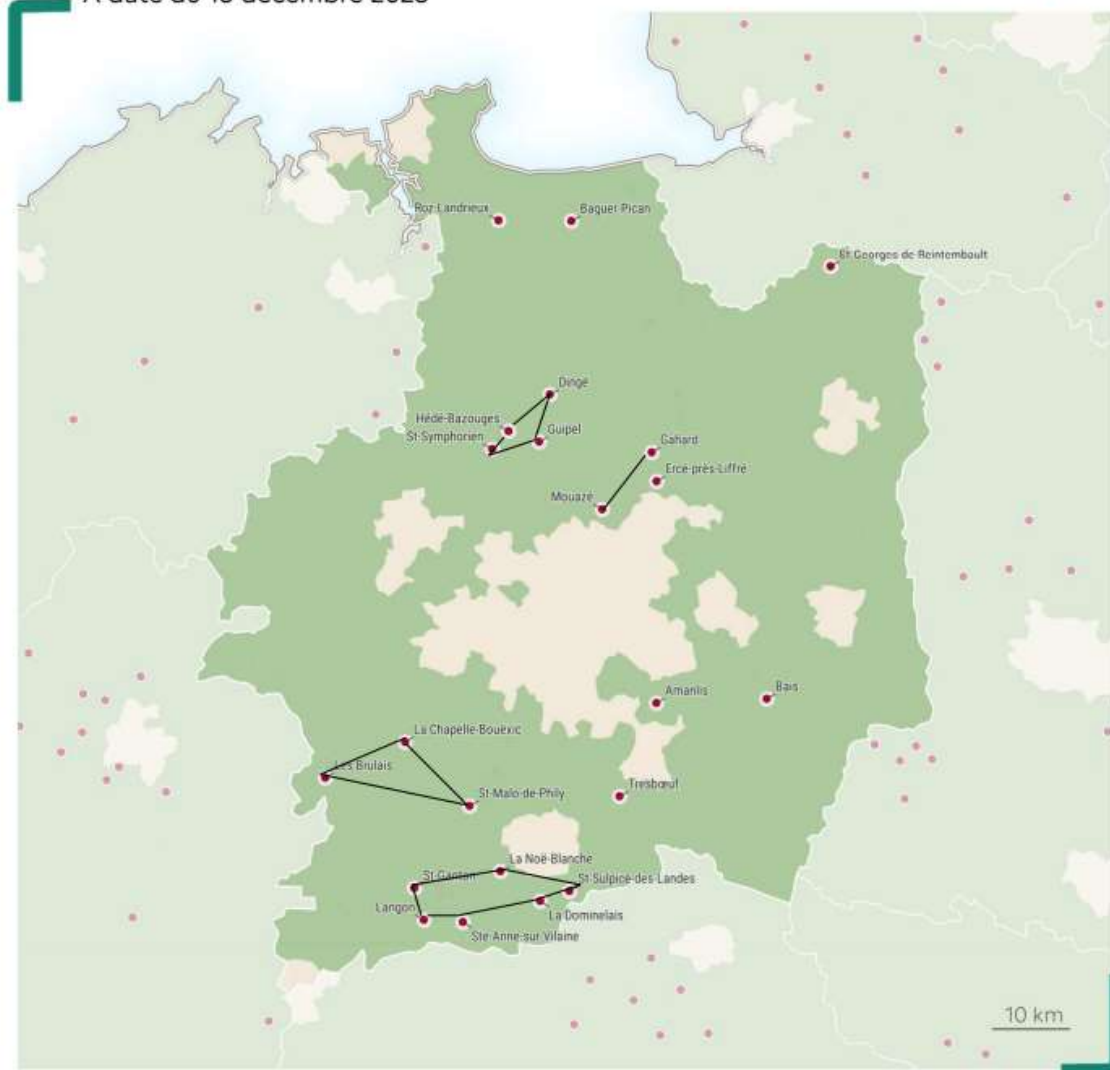
Annexe 1 – Liste des communes lauréates en Ille-et-Vilaine

Communes lauréates en Ille-et-Vilaine		
Communes	EPCI	Typologie de projet
Saint-Georges-de-Reintembault	Fougères Agglomération	Projet de revitalisation du centre-bourg
Bais	Vitré communauté	Projet de création d'un commerce/logements/voirie
Amanlis	Roche aux fées	Projet de démolition et reconstruction d'un parc locatif
La Noë-Blanche La Dominelais Langon Sainte-Anne-sur-Vilaine Saint-Ganton Saint-Sulpice-des-landes	Bretagne Porte de Loire Redon Agglomération	Projet de revitalisation des centres-bourgs Rénovation énergétique des bâtiments
Les Brulais Saint-Malo-de-Phily La Chapelle-Bouëxic	Vallons de Haute Bretagne	Projet de réaménagement des centres-bourgs (commerce, habitat, aménagement)
Tresboeuf	Bretagne Porte de Loire	Projet de revitalisation du centre-bourg suite à l'élaboration d'un plan guide
Guipel Saint-Symphorien Hédé-Bazouges Dingé	Val d'Ille-Aubigné Bretagne Romantique	Réflexion commune sur la mise en place d'un projet autour de la restauration collective
Ercé-près-Liffré	Liffré-Cormier	Projet de création de logements intergénérationnels
Mouazé Gahard	Val d'Ille Aubigné	Projet d'aménagement sur deux anciens sites d'écoles en centre-bourg
Baguer-Pican	Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	Projet de réhabilitation d'un bâtiment communal
Roz-Landrieux	Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	Projet de création d'un commerce

Ile-et-Vilaine (35)

22 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité
■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023